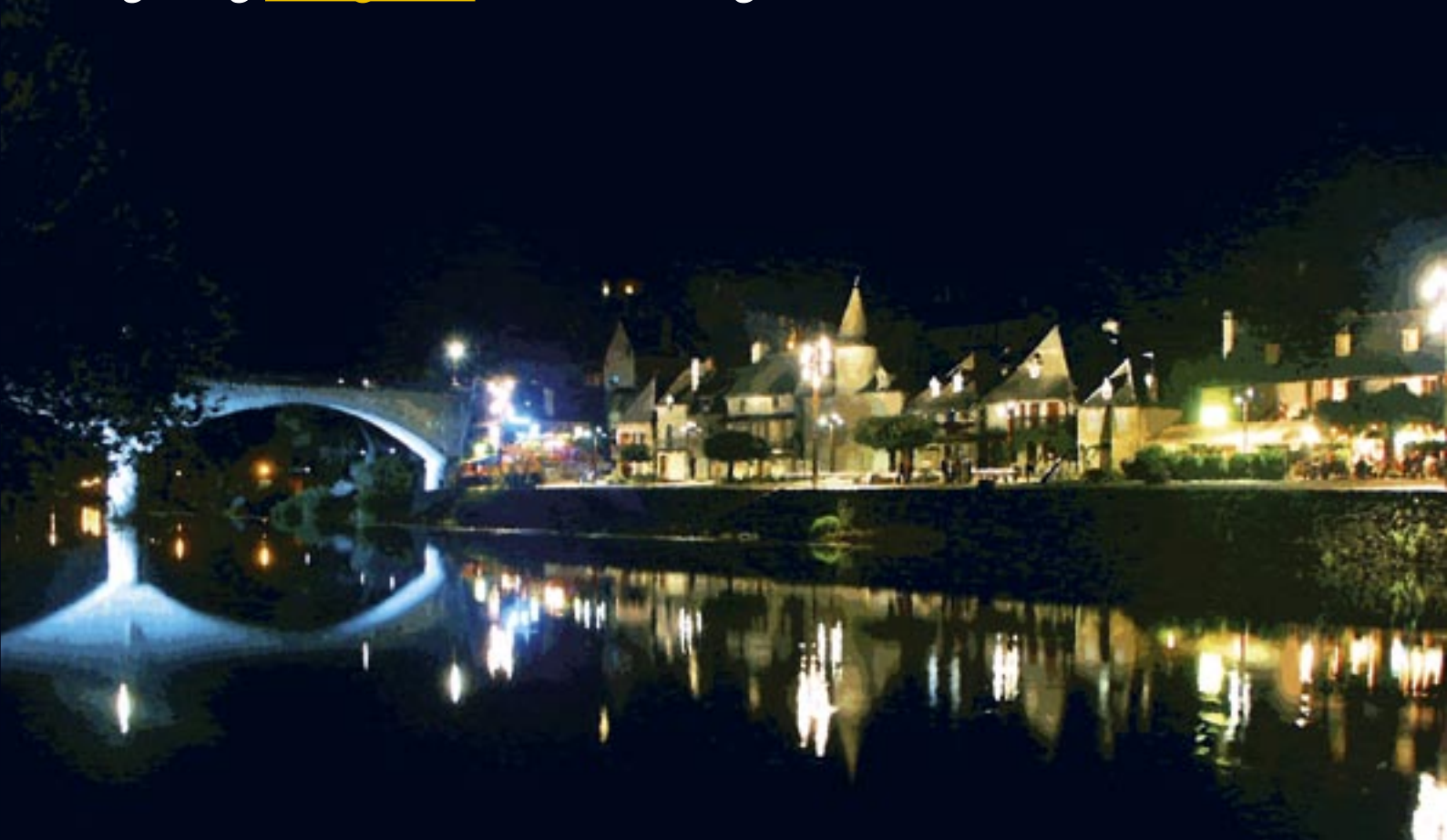


Des concepteurs lumière sous les feux de la rampe !

Lighting designers in the limelight !



| PRIX DU PATRIMOINE BÂTI | PRIX DE L'ESPACE PUBLIC |
| PRIX DE LA PREMIÈRE ŒUVRE |

| ARCHITECTURAL LIGHTING PRIZE | PUBLIC SPACE LIGHTING PRIZE | FIRST LIGHTING PROJECT PRIZE |

**TROPHÉES
LUMIVILLE**
DE LA CONCEPTION LUMIÈRE

LUMIVILLE LIGHTING DESIGN TROPHIES

MERCREDI 17 MAI 2006 / WEDNESDAY 17 MAY | LYON EUREXPO | FRANCE

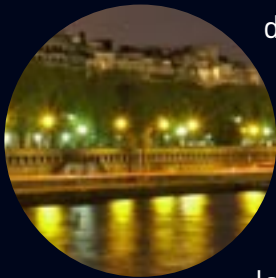
Encourager et récompenser les mises en lumière

Depuis maintenant vingt ans, la lumière connaît une évolution dans ses applications, tant fonctionnelles qu'esthétiques et dans ses constants progrès dans l'économie de son fonctionnement.

Parmi les acteurs et partenaires du domaine de l'éclairage, les concepteurs lumière ont acquis leur reconnaissance grâce à la qualité et à l'expression nouvelle de leurs réalisations. Ils sont devenus aujourd'hui incontournables, dès lors qu'il s'agit de projets dans lesquels les valeurs artistiques, innovantes, économiques, sont essentielles pour les maîtres d'ouvrage.

Nombreuses sont les réalisations exemplaires ayant réuni les suffrages des médias et du public.

Il était donc naturel que les auteurs de ces œuvres reçoivent une distinction publique récompensant leur travail. Ainsi, LumiVille, l'ACE et la Ville de Lyon se sont associés pour organiser trois grands prix destinés aux créateurs de mises en lumière indépendants.



Encouraging and awarding prizes for lighting design

Lighting applications have developed considerably over the past twenty years, both functionally and aesthetically, becoming increasingly more economic in operation.

Of all those involved in the lighting business, lighting designers have come to prominence for the quality and new expression of their creations. They have now become an essential part of projects where creativity, innovation and cost effectiveness are key issues.

Many outstanding designs have been acclaimed by the media and the public.

It was, therefore, natural that their designers should receive public recognition for their work. LumiVille, ACE and the Ville de Lyon joined together to organise three major competitions for independent lighting designers.



Une compétition brillante

A competition in the spotlight

Les 3 trophées / The 3 trophies

Les Trophées LumiVille de la conception lumière est un concours européen visant à récompenser et à distinguer les concepteurs et créateurs dans le domaine de l'éclairage. Son objectif est de récompenser les concepteurs auteurs pendant l'année 2005 de mises en lumière extérieures singulières, par leur côté conceptuel et/ou artistique, leur aspect esthétique, et/ou une technologie innovante.

Les trophées s'organisent autour de trois Prix dotés chacun d'une prime de 3000€ : le Prix du patrimoine bâti, le Prix de l'espace public et le Prix de la première œuvre.

The Trophées LumiVille is a European competition to recognise and recompense lighting designers and creators. It picks out the designers of outdoor lighting projects completed in 2005 that were outstanding from the conceptual and/or artistic point of view and for their aesthetic appearance and/or innovative technology.

Three main prizes each of €3,000 are awarded

architectural lighting prize, public space lighting prize and first lighting project prize

Dossier de candidature / Applications

Les dossiers sont à retourner au plus tard pour le 7 avril 2006, à l'adresse :

Applications should be submitted before 7 April 2006 at the latest, to:

CDO - Immeuble Le Portant - 152 Grande Rue de Saint-Clair - 69300 Caluire - France

Se reporter au règlement situé au recto de ce document. Ce règlement est également téléchargeable sur les sites : www.lumiville.com et www.ace-fr.org

The entry conditions can be found in on page 4 of this brochure. The conditions can also be downloaded on Internet from www.lumiville.com and www.ace-fr.org

Pour + d'info / For further information, please contact :

François-Xavier Rouzet - 00 33 (0)4 37 40 31 63 - info@lumiville.com

Les récompenses / The awards

La cérémonie de remise des Trophées correspondant à chacun des 3 prix se déroulera le mercredi 17 mai 2006 à 17H30 sur :

The award ceremony for each of the 3 trophies will be held on Wednesday 17 May 2006 at 17.30 in:

l'Espace Forum du salon LumiVille - Hall 4
Parc des Expositions de Lyon Eurexpo - France



Présidence / President

Gilles Buna,
adjoint au Maire de Lyon, en charge de l'Urbanisme et du Développement durable

Deputy Mayor of Lyon, responsible for urban planning and sustainable development

Antoine Bouchet,
directeur du Service Eclairage Public, Ville de Lyon

Public Lighting Service Director, Ville de Lyon

Jean-Pierre Franceschetti,
président de LumiVille Organisation

President of LumiVille Organisation

François-Xavier Rouzet,
chef de projet du Salon LumiVille
Organiser of the LumiVille Trade Fair

Cinzia Ferrara,
concepteur Lumière, Italie
Lighting designer, Italy

Gad Giladi,
past-Président de ELDA
Former-President of ELDA
architecte, concepteur Lumière, Belgique
architect, lighting designer, Belgium

Olivier Namias,
architecte journaliste
Architect journalist

Anne Lombard,
rédactrice en chef de la revue LUX
Editor in Chief of LUX magazine

Anne Bureau,
concepteur lumière, présidente de l'ACE
Lighting designer, President of ACE

Jean Poulit,
président de l'AFE
President of AFE

Frédéric Ragot,
président de l'Ordre des Architectes
President of the Architects Association

Les lauréats 2005

The 2005 winners

Prix patrimoine naturel
Natural heritage prize

Mise en lumière des quais sur la Dordogne à Argentat (19)
Lighting on the waterfront of the Dordogne, Argentat (19)

Conception Lumière / *Lighting design*
Anne Bureau

Bureau d'études / *Chartered Surveyors*
Béture Infrastructure

Maître d'ouvrage / *Developer*
Ville d'Argentat

Photographes / *Photography*
Xavier Testelin et Pierre Bourdis

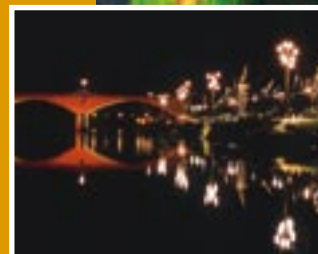
Prix espace urbain
Urban lighting prize

Aménagement de la Place Briand à Valence (26), France
Development of Place Briand, Valence (26), France

Conception Lumière / *Lighting design*
Pierre Nègre L'Atelier Lumière

Paysagiste / *Landscape designer*
APS Valence

Bureau d'études / *Chartered Surveyors*
Cap Vert Lyon



Réglement

ARTICLE 1

Dans le cadre de la 5^e édition du Salon international LumiVille, CDO, l'association des Concepteurs Lumière et Eclairagistes (ACE) et la Ville de Lyon, organisent un concours ayant pour thème des réalisations de mise en lumière extérieures, identifiées les Trophées de la "Conception Lumière". L'objectif de ce concours est de récompenser les concepteurs auteurs pendant l'année 2005 de mises en lumière extérieures singulières, par leur côté conceptuel et/ou artistique, leur aspect esthétique, et/ou une technologie innovante.

ARTICLE 2

Ce concours s'adresse aux concepteurs lumière et aux créateurs dans le domaine de l'éclairage travaillant en Europe et dont les réalisations se situent également en Europe.

Le dossier de candidature devra identifier les partenaires de la réalisation, concepteur, maître d'ouvrage, BET, entreprise d'installation, fournisseurs de matériels, etc...

La propriété intellectuelle de la réalisation devra être clairement identifiée.

ARTICLE 3

Trois prix seront attribués dans les catégories suivantes :

- Prix du patrimoine bâti : il s'agit là de mise en lumière de bâtiments publics ou privés devant être visibles depuis l'espace public,

gratuitement.

Le concours est ouvert, tant au bâtiments contemporains qu'aux monuments classés monuments historiques.

- Prix de l'espace public : les espaces publics comprennent les aménagements lumière des espaces urbains, ruraux, naturels, qu'il s'agisse de places, de rues, de quais, de parcs...
- Prix de la première œuvre : cette catégorie récompense la première réalisation pérenne réalisée en 2005 d'un concepteur lumière ou d'un créateur, toutes catégories confondues.

ARTICLE 4. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers seront présentés sur format A4 en langue française ou anglaise, élaborés comme suit :
Page 1 : identité de la réalisation précisant : le nom et l'adresse du concepteur, le nom de l'opération et son adresse, l'identité du maître d'ouvrage, la liste des partenaires de l'opération : BET, architecte ou paysagiste maître d'œuvre, installateur, fabricants de matériels d'éclairage, autres

Page 2 : définition du concept.

Page 3 : plan de situation du projet

Page 4 : descriptif technique

Page 5 : page libre pouvant exprimer les commentaires du maître d'ouvrage, du public ou de la presse.

Seront jointes au dossier :

- 3 photographies de jour du sujet dans des angles différents,
 - 3 photographies de nuit de la réalisation dans les mêmes angles.
- Ces documents feront l'objet d'une exposition dans le cadre du salon

LumiVille, par conséquent, il est demandé au candidat de fournir :
1 composition libre format A1 du projet qu'il présente, comprenant :
l'identité du projet, les auteurs, les photos de la réalisation, une description du concept, des enjeux. Tout autre élément que le candidat souhaitera développer.

Ce fichier sera enregistré sur Cdrom en deux résolutions :

- 300 dpi pour que CDO puisse éventuellement faire un tirage papier
- 72 dpi pour que CDO puisse projeter sur écran le projet durant le salon LumiVille.

Il est expressément recommandé aux candidats de respecter ce règlement sous risque d'exclusion par le jury. Par ailleurs, il ne sera accepté d'un même candidat qu'un dossier par catégorie.

ARTICLE 5

Le jury appréciera et opérera son classement suivant les critères suivants :

- la valeur esthétique de la réalisation,
- la valeur technique
- l'influence de la réalisation dans son environnement
- l'aspect économique, de fonctionnement et de développement durable.

ARTICLE 6

L'ensemble des documents transmis par le candidat est réputé libre de droit pour leur utilisation par CDO exclusivement dans le cadre de la communication sur les Trophées de la "Conception Lumière" LumiVille 2006.

An A1 panel presenting the project

submitted, including:
the name of the project, those involved in the project, photographs of the project, a description of the concept and the challenges, as well as any other aspect which the candidate wishes to include.

This panel should be made available on CD-ROM in two resolutions:

- 300 dpi so that CDO can print a paper copy if required
- 72 dpi so that CDO can project the project on a display screen during the LumiVille Fair.

Candidates are reminded that failure to comply with these conditions may result in disqualification by the judges. Candidates may only submit one application for each category.

ARTICLE 5

The judges will assess applications on the following criteria:

- the aesthetic value of the project,
- the technical value
- the effect of the lighting on its environment
- economic, operational and sustainable development aspects

ARTICLE 6

All documents submitted by candidates are deemed to be authorised for use by CDO exclusively for publicity on the LumiVille 2006 Lighting Design Trophies.

ARTICLE 7 COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé des personnalités suivantes :
La présidence du jury est assurée par Gilles Buna, adjoint au Maire de Lyon, en charge de l'Urbanisme et du Développement durable ; Antoine Bouchet, directeur du Service Eclairage Public, Ville de Lyon ; Jean-Pierre Franceschetti, président de LumiVille Organisation ; Anne Bureau, présidente de l'ACE et concepteur lumière ; François-Xavier Rouzet, chef de projet du Salon LumiVille ; Cinzia Ferrara, concepteur lumière, Italie ; Gad Giladi, architecte, concepteur lumière et past-président de Elda, Belgique ; Olivier Namias, architecte journaliste ; Anne Lombard, rédactrice en Chef de la revue Lux.

ARTICLE 8

Les trois prix sont dotés chacun d'une prime de 3000 €. Les candidats dont les projets seront nommés (3 par catégorie) devront être présents à la remise des prix. Par ailleurs, les projets seront exposés dans l'espace dédié au salon LumiVille.

ARTICLE 9

La proclamation des résultats aura lieu dans le cadre du salon LumiVille, le mercredi 17 Mai 2006 à 17h30, sur l'espace Forum, Hall 4, Parc des Expositions de Lyon Eurexpo, France

Les dossiers de candidature sont à retourner au plus tard le 7 avril 2006 à 17h00 :

**CDO - Immeuble Le Portant
152 Grande Rue de Saint-Clair
69300 Caluire - France**

ARTICLE 7 THE JUDGES

The panel of judges comprises:
President: Gilles Buna, Deputy Mayor of Lyon, responsible for urban planning and sustainable development, Antoine Bouchet, Public Lighting Service Director, Ville de Lyon ; Jean-Pierre Franceschetti, President of LumiVille Organisation, Anne Bureau, President of ACE and lighting designer, François-Xavier Rouzet, Organiser of the LumiVille Trade Fair, Cinzia Ferrara, Lighting designer, Italy; Gad Giladi, architect, Former-President of ELDA, architect, lighting designer, Belgium; Olivier Namias, architect journalist, Anne Lombard, Editor in Chief of LUX magazine.

ARTICLE 8

Each of the three prizes is worth € 3,000. Candidates whose projects are short-listed (3 in each category) must be present for the award ceremony. Projects will be exhibited in a special stand at the LumiVille Fair.

ARTICLE 9

The results will be announced at the LumiVille Fair on Wednesday 17 May 2006 at 17.30 in the Espace Forum, Hall 4, Parc des Expositions de Lyon Eurexpo, France

Applications must be submitted before 7 April 2006 17.00 at the latest to:
CDO: Immeuble Le Portant
152 Grande Rue de Saint-Clair
69300 Caluire - France

Conditions

ARTICLE 1

As part of the 5th International LumiVille Fair, the CDO, the Association des Concepteurs Lumière et Eclairagistes (ACE) and the Ville de Lyon are organising the Trophée Lumière outdoor lighting design competition.

This competition picks out the designer of outdoor lighting projects completed in 2005 that were outstanding from the conceptual and/or artistic point of view and for their aesthetic appearance and/or innovative technology.

ARTICLE 2

This competition is open to lighting designers and creators in the lighting domain working in Europe whose lighting projects are also located in Europe. The application should give details of those involved in the creation: designer, developer, chartered surveyors, installer, suppliers of the equipment, etc. The intellectual property rights of the creation must be clearly defined.

ARTICLE 3

Three prizes will be awarded in the following categories:

- Architectural lighting prize: lighting for public or private buildings that can be viewed from public spaces, free of charge.

The competition is open for contemporary buildings as well as for buildings classified as historical monuments.

• Public space lighting prize: public space lighting covers urban, rural and natural spaces, including squares, streets, waterfronts, parks, etc.

• First work prize: this is an award for the first durable project achieved in 2005 by a lighting designer or creator, in any category.

ARTICLE 4. THE APPLICATION

Applications should be submitted on A4 paper in French or English and should be in the following format:

Page 1: description of the lighting project, giving the name and address of the designer, the name of the project and address, name and address of the developer, the list of those involved in the project: chartered surveyors, architect or landscape designer, installer, lighting equipment manufacturers, etc.

Page 2: description of the concept.

Page 3: map showing the location of the project

Page 4: technical description

Page 5: general comments, for example comments from the developer, the general public or the press.

The application should also include:

- 3 day-time photographs of the project from different angles,
- 3 night-time photographs of the project from the same angles.

These applications will be exhibited at the LumiVille Fair. Candidates are asked to provide:



Contact

CDO
François-Xavier Rouzet,
Immeuble Le Portant - 152 Grande rue de Saint-Clair
69300 Caluire - France

Tél. : +33 (0)4 37 40 31 61 - Fax : +33 (0)4 37 40 31 69

E-mail : info@lumiville.com